

Procuration pour l'utilisation des services en ligne Internet proposés sur le site MSA

Je soussigné (e)
 Nom :
 Prénom :
 Né(e) le
 Demeurant.....

 Votre numéro d'adhérent MSA (sécurité sociale ou Siret)
 Votre adresse mail :

Donne procuration, conformément aux articles 1984 à 2010 du code civil, à

FIBOIS AURA
 10 Allée des Eaux et Forêts
 Maison de la Forêt et du Bois
 63370 LEMPDES

Cette personne ou cette entreprise n'est pas adhérente MSA:

Pour sa connexion elle aura besoin d'un identifiant : n° de SIRET pour les tiers déclarants, comptables et autres.
 Si un identifiant a déjà été choisi par cette personne ou cette entreprise pour une autre procuration, nous lui conseillons d'utiliser le même.

Merci d'indiquer votre identifiant (SIRET) : 332 086 347 00033
 Votre adresse mail : contact.clermont@fibois-aura.org

Pour utiliser les services en ligne suivants :

Bouquet entreprise N° de Siret :
 Demander mes attestations professionnelles

Bouquet exploitant N° de sécurité sociale :
 Demander mes attestations professionnelles

J'atteste avoir pris connaissance des conditions d'exercice de la procuration

A Le

Signature de l'assuré (obligatoire) Signature du mandataire

A retourner par courrier avec le règlement à

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes
 10 Allée des Eaux et Forêts
 63370 LEMPDES

Vos contacts : Samuel Resche - 04 73 16 59 79 // 06 37 24 87 78
 Florence Malhière/Neige - 04 73 16 59 79

Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Fibois AuRA et destinées, sauf mention contraire, à être rendues visibles sur le site « La Forêt Bouge » et/ou sur les annuaires d'entreprises émis par Fibois AuRA. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez à tout moment exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en vous adressant à Fibois Aura, 10 Allée des Eaux et Forêts 63370 LEMPDES ou à contact.clermont@fibois-aura.org.

Vous êtes une entreprise de travaux forestiers Fibois Auvergne-Rhône-Alpes vous propose en 2019 en partenariat avec ses interprofessions territoriales

Une adhésion au Service Pro

- Centralisation des documents obligatoires et de garantie de régularité de votre activité (attestation MSA, assurance).
- Transmission d'une carte d'adhésion et fiche adhérent attestant de la régularité de votre entreprise.
- Promotion des adhérents en service pro
- Diffusion à la demande des informations aux donneurs d'ordres.



Une adhésion au Contrat d'engagement PEFC

- Adhésion à une démarche d'amélioration de votre entreprise (environnement, sécurité, réglementation)
- Accompagnement et conseil du chargé de mission amont forestier en fonction de vos besoins.
- Accès à des subventions régionales (achat de matériel) ou départementales (aide installation)



Une intégration à la plateforme « La Forêt Bouge » // Service gratuit

- Outil de mise en relation rapide et simple entre votre entreprise et les propriétaires forestiers.
- Mise en relation entre entreprises pour faciliter l'échange de données.
- Démarches plus faciles pour trouver des prestataires et/ ou des donneurs d'ordre rapidement.



Pour adhérer : une seule démarche, un seul document

Vous êtes entrepreneur de travaux forestiers, vous souhaitez adhérer, plusieurs formules à votre disposition (cochez la case qui convient et joindre les documents) :

Adhésion Service Pro

Si adhérent à une association d'ETF ou Fibois Aura / Précisez le nom 75 € ht (TVA 20 %)
 Si pas adhérent à une association d'ETF ou Fibois Aura 175 € ht (TVA 20 %)

- Joindre le document signé pages 3 et 4 (obligatoire)
- Une attestation de responsabilité civile professionnelle
- Une attestation de régularité fiscale

Adhésion au contrat d'engagement PEFC

Si adhérent à une association d'ETF ou Fibois Aura / Précisez le nom 25 € ht (TVA 20 %)
 Si pas adhérent à une association d'ETF ou Fibois Aura 25 € ht (TVA 20 %)

- Joindre le document signé pages 3 (obligatoire)
- Un extrait kbis de moins de 6 mois
- Une attestation de levée de présomption de salariat

Adhésion au Service pro et au contrat d'engagement PEFC

Si adhérent à une association d'ETF ou Fibois Aura / Précisez le nom 90 € ht (TVA 20 %)
 Si pas adhérent à une association d'ETF ou Fibois Aura 200 € ht (TVA 20 %)

- Joindre le document signé pages 3 et 4 (obligatoire)
- Une attestation de responsabilité civile professionnelle
- Une attestation de régularité fiscale

Vous pouvez aussi intégrer la plateforme

La Forêt Bouge

- Remplir la page 2
- Un extrait kbis de moins de 6 mois

Gratuit

Entreprise :
Siret : **Code APE / NAF :** **Année de création :**
Adresse siège social :

Téléphone : **Télécopie :** **Mail entreprise :**
Site internet :
Contact (Nom // Prénom) :
Fonction dans l'entreprise :
Adresse (si différente de l'entreprise) :

Téléphone (ligne directe) : **Portable :** **Mail personnel :**
Rayon d'intervention :

Votre métier (cochez la case correspondante):

Récolte de bois

- Abattage manuel
- Abattage mécanisé
- Débardage par porteur
- Débardage par câble mat
- Débardage par skidder
- Traitement phytosanitaire des souches / bois abattus

Pépinières / Négoce de plants forestiers

- Production de plants
- Vente de plants forestiers

Vente fournitures / produits

- Vente de fournitures forestières
- Vente de produits phytosanitaires

Transport de bois

- En tant qu'ETF je ne transporte que mes propres bois

Travaux autres

- Transformation bois de chauffage
- Travaux publics (entretien, réalisation de voiries forestières)
- Transformation de bois énergie (broyage plaquette)

Préparation à la plantation

- Mise en andain
- Dessouchage
- Sous solage
- Potets / Pelle
- Broyage
- Labour
- Scarification

Plantation

- Plantation manuelle (mise en place de plants)
- Plantation mécanisée (mise en place de plants)
- Mise en place de protection gibier

Suivi de plantation

- Elagage
- Dépressage manuel
- Dégagements de plantation manuels
- Taille de formation
- Gyrobroyage (dégagement / débroussaillage)
- Dépressage mécanisé
- Ehoupage
- Traitement phytosanitaire

Achat / Vente de bois sur pied

- Feuillus achat vente
- Résineux achat vente

Achat / Vente de bois bord de route

- Bois de chauffage (billons) achat vente
- Bois d'industrie - Feuillus achat vente
- Bois d'industrie - Résineux achat vente
- Bois d'œuvre - Feuillus achat vente
- Bois d'œuvre - Résineux achat vente
- Plaquette forestière achat vente

Engagements de l'entreprise

Général

Je m'engage à avertir, dans les plus brefs délais et par courrier avec accusé de réception, le gestionnaire des services de tout changement pouvant survenir au sein de mon entreprise susceptible de modifier et/ou d'altérer les informations la concernant.

Contrat d'engagement PEFC

J'engage mon entreprise pour 5 ans à

- **Participer à la certification de la gestion forestière durable PEFC pour l'ensemble de mon activité.** Ma participation sera reconduite tacitement tous les cinq ans sous réserve de l'acquiescement de ma contribution, et sauf dénonciation de ma part par courrier au moins 3 mois avant la date d'expiration.
- Respecter les **règles de la gestion forestière durable définies dans les PEFC/FR ST 1003-1 : 2016, PEFC/FR ST 1003-2 : 2016, PEFC/FR ST 1003-3 : 2016** et les règles de la certification forestière régionale et de groupe définies dans le PEFC/FR ST 1002 : 2016 ;
- **Faciliter la mission du personnel de PEFC AURA et de l'organisme certificateur** amenés à effectuer des contrôles de conformité et les **autoriser à cet effet à titre confidentiel à consulter tout document utile** relatif à mon activité en lien avec ma participation au système PEFC;
- **Mettre en place les actions correctives** qui me seront demandées par PEFC AURA en cas de pratiques forestières non conformes, sous peine d'exclusion de ma participation à la certification forestière ;
- Accepter que ma participation soit publique ;
- **Régler la contribution financière** relative à ma participation au système PEFC.
- Accepter le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les **règles de gestion forestière durable** (PEFC/FR ST 1003-1 : 2016, PEFC/FR ST 1003-2 : 2016, PEFC/FR ST 1003-3 : 2016) sur lesquelles je me suis engagé **pourront être modifiées** ; une fois informé de ces changements, je pourrais poursuivre mon engagement (par accord tacite) au sein de PEFC, ou mettre fin à ma participation par courrier adressé à PEFC AURA ;
- **Mettre à jour auprès de FIBOIS AuRA, qui les transmettra à PEFC AURA, les informations relatives à ma participation** en cas de modification de ma situation ou à sa demande ;
- **Conserver, sur une durée minimum de 5 ans, les documents me permettant de justifier du respect de mes engagements**, notamment les justificatifs de formation, les contrats de prestations travaux forestiers, les échanges de courriers, etc. ;
- **En cas de retrait volontaire ou d'exclusion**, j'ai bien noté que **je ne pourrai pas de nouveau participer à PEFC pendant une période fixée** par PEFC AURA.
- Je demande l'usage du logo PEFC de PEFC AURA et m'engage à les utiliser uniquement sur les documents et supports hors produits (par exemple : contrats de prestation, factures, site internet, signalétique en forêt, documents de communication,...)

Spécifique Service Pro

- J'autorise le gestionnaire des services à transmettre à mes clients une copie de ma carte professionnelle ainsi que l'ensemble des documents ayant servi à sa validation dans le cas où le client en exprimerait la demande.
- J'autorise ma compagnie d'assurances à transmettre à FIBOIS AuRA l'ensemble des informations dont il pourrait avoir besoin pour la validation de mon Service pro.

Date et signature obligatoire

Attestation sur l'emploi des salariés (cochez la case qui convient)

J'atteste sur l'honneur :

- Notre entreprise **n'emploie pas** de salariés.
 - Notre entreprise **n'emploie actuellement aucun salarié originaire d'un pays hors « EEE »**, ni ressortissants d'un état « EEE » en période transitoire, soumis à autorisation de travail en France. (Espace Economique Européen)
- Je m'engage à informer immédiatement le donneur d'ordres du recrutement de tels salariés et à lui transmettre les informations et documents demandés par la réglementation en vigueur. (Tableau ci-joint).*
- Notre entreprise **emploie actuellement au moins un salarié originaire d'un pays hors « EEE »** ou d'un état « EEE » en période transitoire, soumis à autorisation de travail en France mentionné à l'art. L5221-2 du Code du Travail.

LISTE DES SALARIES ETRANGERS, SOUMIS A AUTORISATION DE TRAVAIL EN FRANCE, ETABLIE A PARTIR DU REGISTRE UNIQUE DU PERSONNEL (art. 8254-2 du Code du Travail)

Nom	Prénom	Date d'embauche	Nationalité	Type ID*	Numéro ID**

Les salariés de votre entreprise se voient systématiquement remettre des bulletins de paie conformes aux dispositions de l'article R.3243-1 du code du travail français

*Type ID : Type du titre valant autorisation de travail (Carte de séjour, carte de résident, carte de séjour temporaire).

**Numéro ID: Numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail.

Je déclare avoir pris connaissance de l'Article 441-7 du Code Pénal.

Date et signature obligatoire